

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : Le 5 janvier 2023

### **La Commission de services policiers d'Ottawa tiendra sa réunion du 23 janvier en mode virtuel**

(Ottawa) – En réponse à des commentaires reçus de la population, la Commission de services policiers d'Ottawa envisage différentes options pour mettre en place un moyen équitable, sécuritaire et accessible de nouer le dialogue de manière plus constructive et productive avec tous les résidents d'Ottawa, en particulier lors de ses réunions. À cette fin, la Commission tiendra sa réunion mensuelle du 23 janvier 2023 en mode virtuel sur Zoom. La réunion publique commencera à 16 h et sera diffusée en direct sur la [chaîne YouTube](#) du Conseil municipal d'Ottawa. De plus, le public pourra accéder à la réunion directement sur Zoom, à partir d'un lien qui sera affiché sur le site Web de la Commission le 18 janvier, avec l'ordre du jour.

Lors de sa prochaine réunion, la Commission réservera 60 minutes aux commentaires oraux des délégations. La priorité sera accordée aux délégations qui traitent expressément des points à l'ordre du jour de la Commission.

Les membres de la communauté ou les représentants d'organismes qui souhaitent prendre la parole lors de la réunion de la Commission du 23 janvier sont priés de communiquer avec la directrice exécutive, Krista Ferraro, à l'adresse [krista.ferraro@ottawa.ca](mailto:krista.ferraro@ottawa.ca). Toute demande d'intervention sur des points qui ne figurent pas à l'ordre du jour doit être présentée au moins cinq (5) jours ouvrables avant la réunion. Les délégations ont jusqu'au début de la réunion pour demander la parole sur un point inscrit à l'ordre du jour. Les délégués doivent fournir dans leur demande d'intervention un résumé des principaux points qu'ils souhaitent soulever. La Commission rappelle à toutes les délégations qu'elles doivent être respectueuses de tous les participants et du processus de la Commission.

La Commission invite également les organismes et les membres de la communauté à soumettre par écrit à la directrice exécutive leurs commentaires concernant les points de l'ordre du jour et/ou toute question relevant du mandat de la Commission.

La Commission demeure résolue à offrir aux résidents d'Ottawa des possibilités de participer de manière concrète aux efforts qu'elle déploie pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités en matière de surveillance et de gouvernance.

*La Commission de services policiers d'Ottawa est l'organisme civil chargé de régir le Service de police d'Ottawa. Elle est aussi responsable de fournir des services policiers efficaces et adéquats aux résidents de la Ville d'Ottawa.*

- 30 -

Personne-ressource : Krista Ferraro, directrice exécutive, Commission de services policiers d'Ottawa, 613-580-2424, poste 21618; courriel : [krista.ferraro@ottawa.ca](mailto:krista.ferraro@ottawa.ca)